

Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 10 avril 2013 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 20h30, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Pauline Sauvé
Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer
Monsieur le conseiller Pierre Leblanc

Sont aussi présents :

Madame la greffière par intérim Denise Soucy
Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

Sont absents

Monsieur le conseiller Sandy MacKay (à l'extérieur du territoire)
Monsieur le conseiller Derek Dubeau (à l'extérieur du territoire)

Ouverture de la séance extraordinaire par le conseil municipal

Le conseil municipal ouvre une séance extraordinaire à huis clos et renonce à leur avis de convocation. Tous les membres du conseil municipal étant présents sur le territoire du Lac-Sainte-Marie y participent.

2013-04-124 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-04-125 Mandat d'une requête en vertu de l'article 227 - LAU

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu de mandater notre procureur Me Pierre McMartin de la firme Beaudry, Bertrand à préparer et déposer à la Cour supérieure du Québec une requête en vertu de l'article 227 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme en cessation d'une utilisation du sol incompatible avec le Règlement de zonage N°93-10-02 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie par les propriétaires du matricule 5189-46-0780.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-04-126 Fermeture de la séance extraordinaire

La séance est fermée à 20h40.

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général/Secrétaire-
Trésorier